

Yoann Gillet
Député du Gard

Nîmes, le 3 janvier 2023

**Aux boulangers de Nîmes
et de la 1^{ère} circonscription du Gard**

Madame, Monsieur,

La hausse du coût de l'énergie vous frappe durement et menace vos activités, avec une facture d'électricité qui explose.

Les mesures tardives proposées par Emmanuel Macron et le Gouvernement sont nettement insuffisantes et les faillites se multiplient d'ores et déjà.

Ce matin, la Première Ministre a par ailleurs déclaré sur France Info vouloir demander aux énergéticiens de permettre « aux boulangers d'étaler sur plusieurs mois » leurs factures d'électricité. Elisabeth Borne a par ailleurs annoncé vouloir permettre aux boulangers de reporter le paiement des impôts et taxes. Ces deux annonces ne règlent en rien le problème de fond auquel votre profession est confrontée et permettent, au mieux, de retarder une situation financière intenable.

Ces déclarations légères et déconnectées ne sont pas admissibles et je souhaite, par le présent courrier, vous affirmer mon total soutien.

En effet, député de la première circonscription du Gard depuis le 19 juin dernier, je m'efforce de soutenir au quotidien les acteurs économiques de notre territoire dont vous faites partie et de me faire le porte-parole des (nombreuses) victimes de la politique du président de la République et du gouvernement.

Aujourd'hui, parce que la politique énergétique du gouvernement est précisément catastrophique, c'est vous qui devez être défendus et je me dois en tant que parlementaire d'attirer l'attention sur votre situation afin d'exiger des avancées.

Si la situation actuelle est devenue au fil des mois dramatique, des solutions existent pourtant : En effet, le problème du coût de l'électricité n'est que la conséquence du système européen de fixation du coût de l'électricité.

La France produit de l'électricité pour un coût de 40 à 60 euros le mégawatt. Mais, parce qu'elle est membre de ce système de fixation des prix, la France rachète l'électricité que nous produisons à un prix astronomique.

Depuis plus d'un an, nous proposons avec Marine Le Pen d'agir concrètement en sortant de ce système, comme ont pu depuis le faire l'Espagne et le Portugal ces derniers mois.

Nous proposons aussi depuis plus d'un an de baisser de 20 à 5,5% la TVA sur les énergies (gaz, électricité, essence, fioul).

Comme tous les Français qui sont attachés à vous et au savoir-faire français, je refuse l'abandon des artisans-boulangers.

Vous pouvez compter sur ma détermination pour vous défendre bruyamment et attirer l'attention sur votre situation.

Me tenant à votre entière disposition pour vous rencontrer et pour échanger, je profite de ce courrier pour vous présenter, malgré la situation, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Yoann Gillet
Député du Gard